NOTRE DAME DE LA ROUVIÈRE

Juillet

2013

Numéro 6

ÉDITO

Chers amis

Lors de notre dernier bulletin municipal, en décembre 2012, nous vous avions promis d'éditer le prochain pour l'été 2013. Chose promise, chose due! Vous retrouverez donc avant chaque été l'actualité de vos associations, ainsi que celle de la commune et de la nouvelle communauté de communes. Vous pouvez également consulter notre site internet régulièrement mis à jour par Marianne et Sandrine :

notredamedelarouviere.fr

Nous voilà déjà à un an du terme du mandat que vous avez bien voulu nous confier. Il n'est pas encore temps de faire le bilan, mais plutôt de poursuivre, et si possible de terminer, les actions engagées. Le temps d'un mandat électoral passe vite, et les rouages de l'administration souvent lents et compliqués à mettre en mouvement, n'accélèrent pas les choses.

De plus, comme vous le savez, le temps des financements de projets conséquents et faciles à obtenir est bel et bien révolu. Aujourd'hui, il faut faire des choix, rester raisonnable, et veiller à ne pas mettre en péril les finances de la commune, alors qu'on nous promet toujours moins de dotations financières de l'Etat aux collectivités locales dans les années à venir.

C'est dans cet esprit que le budget 2013 a été construit et voté à l'unanimité par le conseil municipal. Vous en trouverez le détail dans ces pages, ainsi que les réalisations et les projets à l'étude pour le futur. Car même si les temps sont durs, le dynamisme et l'inventivité doivent rester les mots clefs de notre politique, ce qui nous permettra de poursuivre le développement et de maintenir l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite de passer un très bel été, dans la bonne humeur et la convivialité.

Le maire, Jérome FESQUET

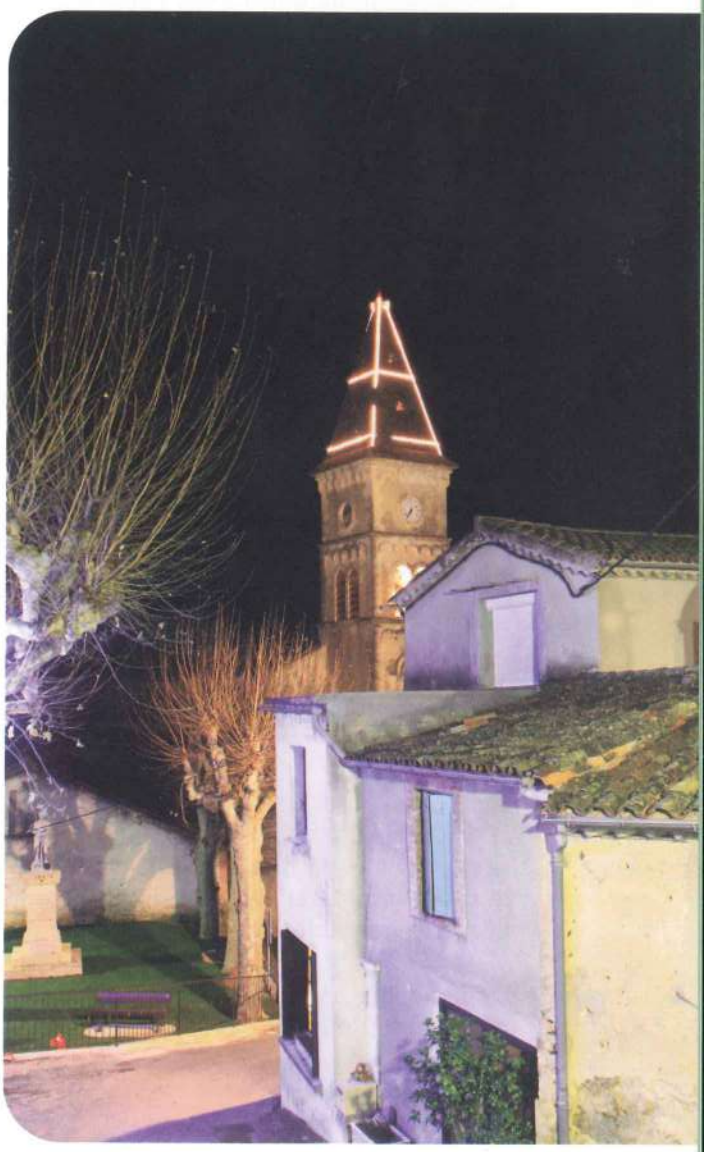

Directeur de la publication : Jérôme FESQUET - Documentation et rédaction : Conseil municipal
Conception et réalisation : A_VOIR COMMUNICATION - www.a-voir-comvisuel.fr

IMPRIM'VERT® *Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier norme PEFC.*

MAIRIE • Téléphone : 04 67 82 40 73
Fax : 04 67 82 76 75
Courriel : notredamedelarouviere@wanadoo.fr

Etat Civil

du 1er janvier au 31 mai 2013

Avis de naissance

CANAC Alice, Lauriane, Marie-Paule 15 février

Décès

BLISOWSKY Renée, Amanda, Marguerite	8 janvier
DUCROS Monique, Simone, Thérèse	16 mars
MOLIERE Etienne, Henri	11 mai
GUINBERTEAU Didier, Paul, Robert	12 mai

Transcriptions de décès

MALAVAL Yolande, Marie, Emile	9 mars
MOLIERES Joseph, André, Marie	6 avril

P.L.U.

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours. Il rentre à présent dans sa phase finale, à savoir la délimitation précise des 4 différentes zones constituant ce document, et la rédaction des règlementations qui seront applicables dans chacune de ces zones. A ce jour, on peut raisonnablement penser que durant l'été, nous serons en mesure de vous présenter ce PLU en réunion publique. Il faudra pour cela qu'il ait été approuvé par les partenaires publics associés à la démarche, et notamment les services de l'Etat et du Conseil Général. Il s'en suivra une période d'enquête publique, pendant laquelle chacun d'entre vous pourra venir en mairie consulter en détail l'ensemble du document, et notifier les remarques qu'il lui inspire. Cette étape sera décisive dans la validation finale du PLU, puisqu'il doit prendre en compte l'avis de la population communale.

Nous espérons avoir notre document d'urbanisme finalisé à la fin de l'année.

Nous menons en parallèle deux études concernant l'eau et l'assainissement. Les diagnostics des équipements présents sur la commune sont à présent terminés. Nous étudions les travaux à prévoir, les chiffrages correspondants à ces travaux et un possible calendrier de réalisation, qui peut s'étaler sur plusieurs décennies. Ces deux études vous seront présentées en même temps que le PLU, et elles devront correspondre avec le zonage prévu dans ce document, notamment en ce qui concerne le raccordement des futures zones à urbaniser. Elles seront également soumises à la même enquête publique que le PLU, vous pourrez donc vous prononcer aussi sur leurs pertinences.

Les Travaux

Accès à la rivière

Des travaux ont également été effectués autour de la maison du moulin du Mazel entièrement rénovée : ils ont permis de réaliser un accès public à la rivière ainsi qu'une aire de pique nique ombragée, très agréable en vue de la saison estivale.

Passage piétons

Il est prévu dans le cadre de la sécurité des usagers, de matérialiser deux passages piétons sur la RD 986, traversée du Mazel. L'un au niveau de la croix (boite aux lettres), l'autre au pont de Rhénus (en face de l'arrivée du petit chemin sous l'Eglise).

Abri salle communale

Une autre belle réalisation de nos employés communaux : cet abri protégeant l'entrée de la salle Baronne du Merlet, permettant également de créer un local de stockage fermé sous l'escalier.
Nos dynamiques gymnastes de tous âges peuvent ainsi y ranger tout leur matériel.

Mur de soutènement le Mazel

Un mur de soutènement, au haut du Mazel, a été construit en contre fort du mur existant qui donne accès au chemin communal, en direction des maisons basses du haut du hameau. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux dans les meilleures conditions.

Parking et voirie à Favières

A Favières, il est très difficile de se garer et de se retourner d'autant plus qu'une partie de la voirie s'est affaissée suite aux dernières intempéries. Des travaux de terrassement et de consolidation avec la mise en place d'un enrochement sont nécessaires. La municipalité vient d'acquérir les parcelles de terrain en vue de l'aménagement du parking. Ce programme comporte également le goudronnage de la partie communale de la voirie qui est très déterriorée actuellement.

Aménagement du square du Mazel

Ces travaux ont permis de compléter les aménagements déjà réalisés il y a 2 ans, en effectuant un dallage autour de la croix et finissant par un gazon. Nous rappelons que animaux et les jeux de ballons sont interdits dans les jardins publics, dans le souci du bien commun.

Bâtiment communal

Comme vous l'avez annoncé Martin DELORD, le président de notre Communauté de communes, lors de mes vœux à la population, un projet de réhabilitation du bâtiment communal sur la place du village est actuellement à l'étude.

Nous envisageons de le transformer en résidence pour personnes âgées autonomes. Nous pourrions y aménager six studios, dont deux qui pourraient accueillir un couple. Un ascenseur desservirait les deux niveaux supérieurs afin de les rendre facilement accessibles. Le rez-de-chaussée serait réaménagé en un espace mixte entre la population et les résidents. Des espaces en commun sont également prévus, en intérieur et en extérieur.

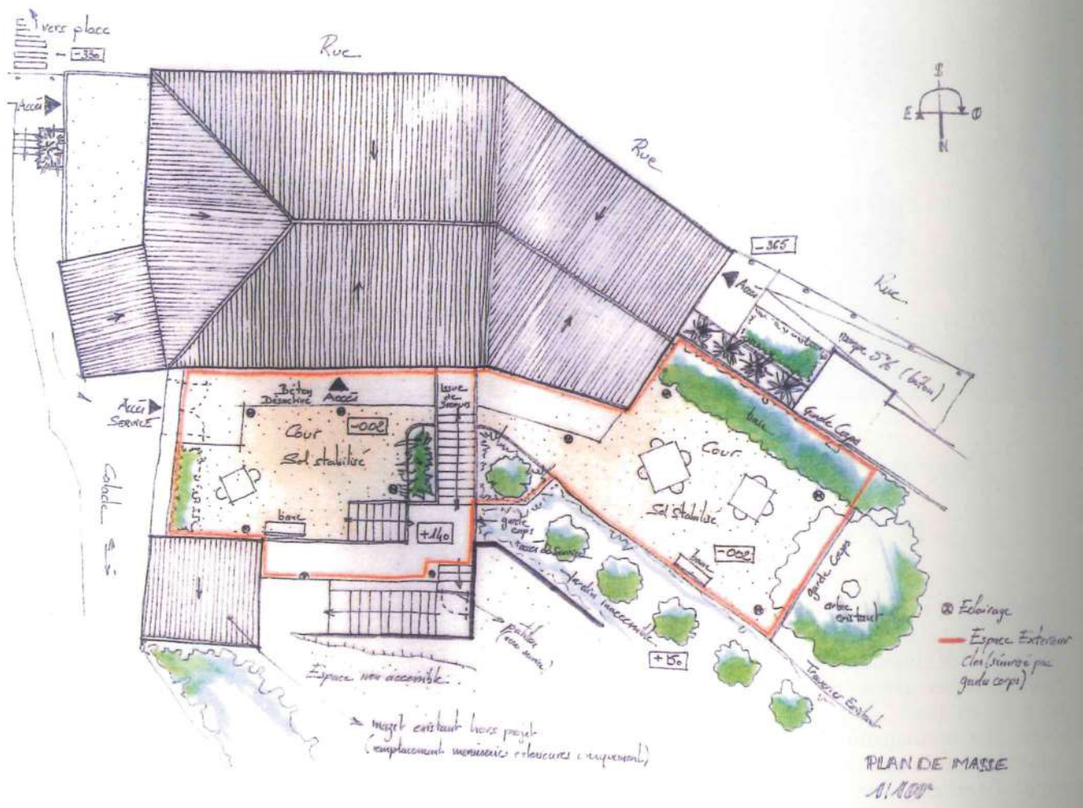

De tels investissements sont aujourd'hui aidés par le Conseil général, notamment par la possibilité d'obtenir des prêts à taux réduits, et pour la faisabilité et le suivi du projet. Mais également par l'Agence régionale de santé, qui participe au fonctionnement d'une telle structure par des aides financières pour l'embauche d'une personne dédiée à la surveillance et à l'aide aux résidents.

Ces projets sont une alternative à la maison de retraite, beaucoup plus coûteuse et soumise à des normes toujours plus draconiennes. Il existe déjà une résidence de ce type sur la commune de Lanuejols, et la Communauté de communes, qui en a la compétence, a la volonté de renouveler l'expérience sur d'autres communes. C'est pourquoi nous nous sommes positionnés.

Il conviendra, bien sur, de trouver un accord et une solution de relogement avec la dernière famille actuellement en location dans ces murs.

À ce jour, nous avons une étude architecturale et un chiffrage des travaux à envisager, dont le montant s'élève à 700.000 €. Il s'agit maintenant de calculer la faisabilité du projet. Nous devons pour cela prendre en compte le montant des loyers versés par les résidents et le comparer au montant de l'annuité d'emprunt à rembourser. La somme restante sera à la charge de la commune et de la Communauté de communes, déduction faite des subventions perçues.

C'est un projet ambitieux, mais il nous tient vraiment à cœur de parvenir à le réaliser, car nous savons que de tels besoins se font sentir dans notre population, et que c'est certainement le seul moyen de réhabiliter un tel bâtiment sans mettre en péril l'équilibre financier de la commune.
De plus, cela redonnerait de la vie et de l'activité dans le cœur du village

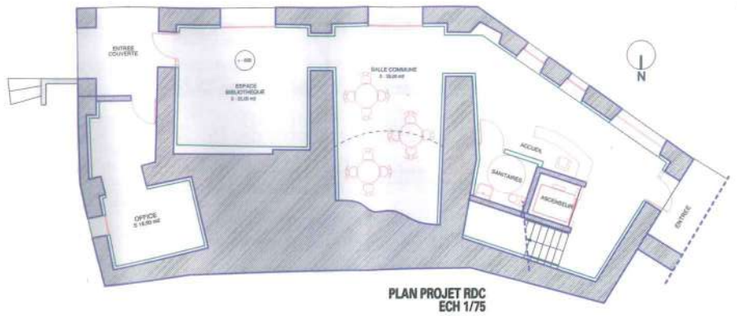

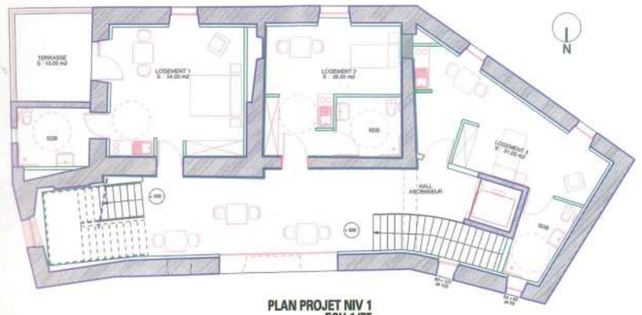

Vous pouvez compter sur l'ensemble de l'équipe municipale pour soutenir ce projet et tout mettre en œuvre pour lui faire voir le jour. J'espère qu'il sera la pierre angulaire du prochain mandat municipal.

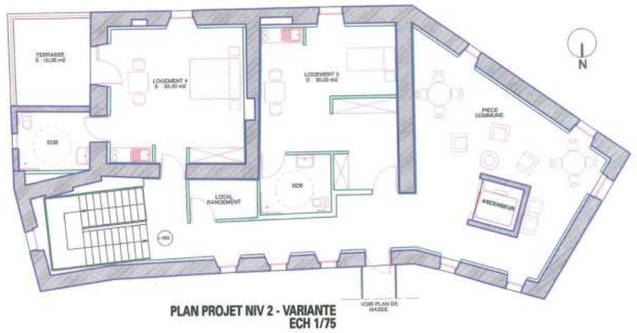

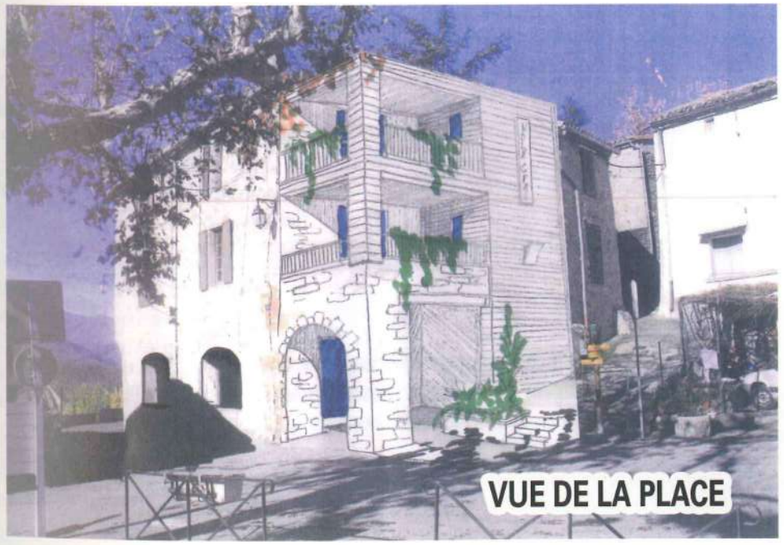

Travaux du Conseil général

Aménagement de la route départementale N°323 entre Le Mazel et Notre-Dame-de-la-Rouvière

Les travaux consistent en l'aménagement de la plate-forme routière sur un linéaire total de près de deux kilomètres. La finalité est d'améliorer les conditions sécuritaires de circulation et de croisement sur cette route d'accès principale à Notre-Dame depuis la route principale 986.
Le choix d'aménagement du département permet une intégration des travaux à l'environnement dans un esprit de développement durable.
Les rectifications ponctuelles de tracé ou de profils en travers s'accompagnent de la réhabilitation ou reconstruction des maçonneries en pierres de granit et en la conservation des systèmes d'irrigation des terrasses.

Quelques chiffres :

- Marché de travaux dévolu aux entreprises SERRA (30 LE VIGAN) mandataire du groupement, LEGRAND (30 - LES PLANTIERS), CHAPELLE (48 - COCURES) et GIRAUD (30 - ALES) ;
- Montant du marché : 577.000 € T.T.C. 100% financés par le CG 30 ;
- Maîtrise d'œœuvre : Unité territoriale du Vigan (CG30 - DGADIF) ;
- 1 an de travaux environ en incluant les interruptions pour les intempéries avec une fin des travaux en avril 2013 ;
- Route rouverte à la circulation routière depuis le 1er mars 2013 ;
- 15 000m³ de matériaux déplacés lors des opérations de déblais remblais ;
- 1 000m³ de murs de soutènement réparés ou reconstruits ;

Des travaux ont également été réalisés sur plusieurs ponts de la commune, et notamment le pont de la filature du Mazel. Ils ont été renforcés et rejointoyés, et les parapets ont été refaits.
On notera également la réfection de plusieurs murs de soutènement sur la route du Puech Sigal.

Remercions à cette occasion notre Conseiller général, pour sa défense des intérêts de notre commune.

Village fleuri

Comme indiqué dans notre site Internet : notredamedelarouviere.fr, pour la quatrième année consécutive, le Conseil général du Gard nous a accordé un « prix d'encouragements » au titre du concours départemental des villes et village fleuris.

Ce printemps arrivant tardivement, Johann et Kenny ont sorti leurs outils de jardinier afin d'entreprendre les travaux de remise en état, entretien et plantations. En attendant les fleurs de l'été, une cinquantaine de plantes vivaces sont venus enrichir nos haies et massifs.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à l'entretien et au fleurissement de notre commune.

Budget Principal - Exercice 2013

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : Prévisions

Dépenses de fonctionnement 575.611 €

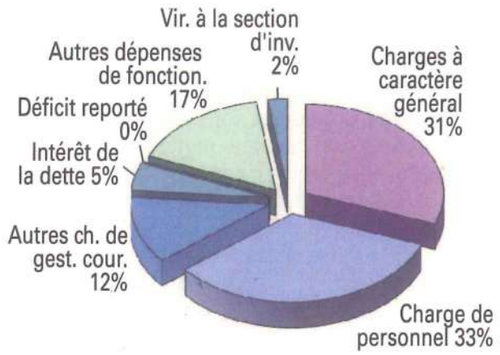

Recettes de fonctionnement 575.611 €

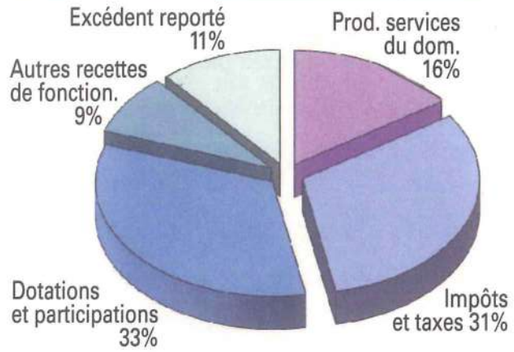

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : Prévisions

Dépenses d'investissement 223.542 €

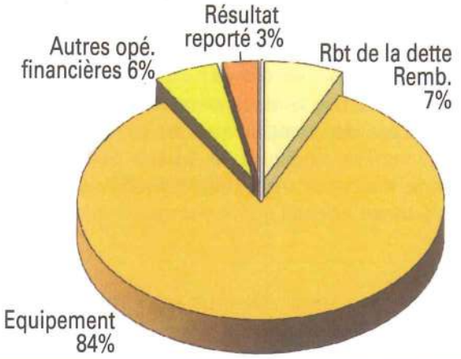

Recettes d'investissement 223.542 €

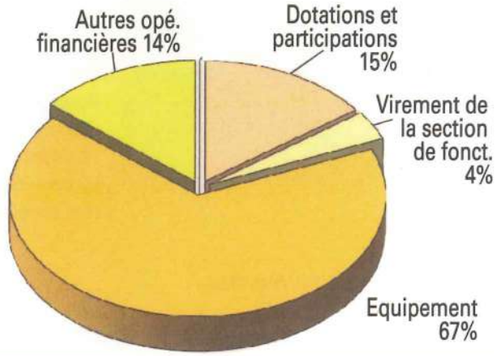

Repas des ainés

Comme chaque année au mois de février, nos ainés du village se sont retrouvés pour passer un agréable moment autour d'un repas dont le délicieux plat principal a été préparé par notre restaurateur du Moulin du Mazel.

Certains ont chanté, d'autre joué de l'accordéon, chacun selon ses propres possibilités. Nous avons eu une pensée particulière pour les absents qui, pour raison médicale n'ont pas pu participer à cette journée conviviale. À cette occasion les membres du CCAS leur ont remis un colis.

Nous espérons vous retrouver nombreux l'an prochain.

UN HÉRITAGE À DÉCOUVRIR

Les Causses et les Cévennes ont été inscrits le 28 juin 2011, sur la liste, prestigieuse, du patrimoine de l'UNESCO, en tant qu'exemple de « paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen ».

Les Causses et les Cévennes présentent dans un cadre naturel grandiose, une grande diversité de paysages modelés depuis des millénaires par la nature et l'homme : plateaux calcaires des grands causses (Causse Méjean, Causse de Sauveterre, Causse Noir, Larzac, Causse de Blandas …) entaillés par de profondes Gorges (Gorges du Tarn, de la Jonte, de la Dourbie, de la Vis …) ou des vallées verdoyantes (Vallée du Lot) et le relief tourmenté des Cévennes schisteuses, du Mont Lozère et de l'Aigoual granitiques.

Plus grand paysage culturel jamais inscrit en Europe, (3023 km^2), ce sont les paysages façonnés depuis l'apparition de l'activité agropastorale qui ont ainsi été reconnus comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Cette activité agricole encore présente aujourd'hui sur le territoire, consiste à pratiquer le pastoralisme sur de grands parcours, associé à la culture des céréales ou de fourrages nécessaires aux troupeaux.

Pour le visiteur, s'ouvre alors à la découverte une multitude d'images magiques nées de l'empreinte de la roche où transparaît, à qui sait les lire, une histoire agraire inédite, au travers d'un patrimoine discret et ingénieux, témoignage d'un réel savoir-faire de bâtisseurs.

Une activité agricole vivante :

Les Causses et les Cévennes ont été qualifiés par l'UNESCO de « paysage évolutif et vivant » car l'activité agropastorale, attestée sur ce territoire depuis le Néolithique, est encore aujourd'hui une activité économique importante.

Depuis toujours la fabrication de fromages (Roquefort, Pélardon, Bleu des Causses, etc...), la transhumance et la culture des céréales se perpétuent.

Ces pratiques ont bien sûr évolué avec l'arrivée de la mécanisation mais la poursuite de l'agropastoralisme et les conditions de travail parfois astreignantes, contribuent à les maintenir.

Des paysages construits, telle est bien la définition des espaces à découvrir. Partout, depuis son installation sur ce territoire, l'homme a laissé son empreinte pour pouvoir s'adapter à un environnement parfois difficile.

Murs en pierre sèche inlassablement construits sur les pentes abruptes des Cévennes, éléments édifiés çà et là sur les hauts plateaux calcaires pour recueillir l'eau de pluie, canalisation des sources dans les vallées, construction d'abris et de repères dans le paysage pour la survie de l'homme et des troupeaux, voici quelques-uns des aménagements qui façonnent ces vastes espaces.

Une organisation pour maintenir les caractéristiques :

Cette reconnaissance de Patrimoine universel exceptionnel désormais acquise, il est de notre responsabilité de veiller à maintenir ses caractéristiques, en lien avec les structures déjà présentes sur le territoire : Parc National des Cévennes, Parc Naturel Régional des Grands Causses, Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses, Grand Site de Navacelles- Gorges de la Vis, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses méridionaux, Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier.

Pour cela, une organisation a été mise en place :

La Conférence Territoriale, pilotée par le Préfet de la Lozère. Il a été mandaté par le Premier Ministre pour garantir la bonne conservation et gestion du Bien. Elle rassemble les principaux gestionnaires du Bien et décide des orientations de gestion.

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes a officiellement été créée en avril 2012 par les quatre départements concernés par l'inscription . Cellule technique, elle veille à la bonne coordination des actions mises en œuvre par chacun et s'assure de la bonne utilisation de l'emblème UNESCO.

Le Comité d'Orientation réunit quant à lui toutes les personnes ou structures qui souhaitent être force de proposition et s'appuie sur un **Comité scientifique.**

Quelles incidences sur le territoire ?

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne génère aucune réglementation ou contrainte supplémentaire.
Chaque État s'engage devant l'UNESCO à veiller à la bonne conservation et gestion du Bien inscrit, avec les outils réglementaires ou législatifs déjà existants.
Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de respecter ce pacte.
Nos actes d'aujourd'hui feront l'avenir de cet héritage !

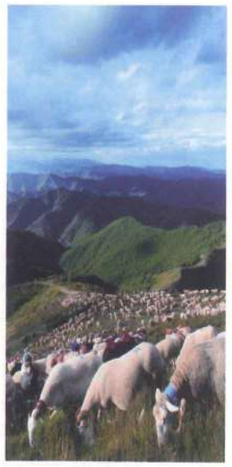

Contact :

Entente Interdépartementale
des Causses et des Cévennes
8, place du Palais
48400 FLORAC - France-
Tél : 33 (0) 4 66 48 31 23 ou 09 67 09 31 23
www.causses-et-cevennes.fr

La Communauté de communes

Depuis le 1er janvier 2013, notre Communauté de communes s'est agrandie. Nous avons fusionné avec nos voisins de la vallée borgne, ainsi qu'avec les communes de Lassale et Soudorgues, pour créer la Communauté de communes « Causse Aigoual Cévennes, terres solidaires ». Nous couvrons donc à ce jour un territoire plus vaste, composé de communes similaires en termes de taille, de population, et d'ambitions. Et même si nos bassins de vie sont différents, ce qui était déjà le cas avec nos amis du canton de Trèves, cela n'a jamais empêché de construire de vrais projets, tels que le bâtiment de la coopérative « Origine Cévennes » ou l'atelier de « Germain environnement ». Pas plus que de mettre en place des services tels que le ramassage des ordures ménagères ou le Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

C'est donc avec beaucoup d'espoir en l'avenir que notre structure se met en place. Jusqu'à la fin du mandat actuel, des élus ont été désignés pour siéger par chaque Conseil municipal. Pour notre commune, Jérôme FESQUET et Thomas VIDAL sont les deux délégués communautaires. Ils ont été élus respectivement vice-présidents en charge du développement économique pour le premier et du tourisme pour le second. C'est un signe de la volonté du Conseil communautaire, et du président Martin DELORD, de laisser une place importante à de jeunes élus.

Le projet le plus important actuellement à l'étude est le développement de l'Aigoual en un pôle touristique quatre saisons. Il s'agit de mettre en valeur l'ensemble du massif en y créant de l'activité tout au long de l'année, et pas seulement autour du ski, étant donné que le manque d'enneigement devient un problème récurrent.

Des financements ont été obtenus de la part de l'Etat pour mener à bien ce projet. Des groupes de travail, constitués de techniciens et d'élus, planchent actuellement sur les aménagements à envisager, que ce soit en termes de circulation et stationnement, de créations de sentiers VTT ou raquettes, ou d'activités de pleine nature autour de l'observation du mouflon ou de sentiers d'interprétations botaniques.

La création d'un Office intercommunautaire du tourisme est également bien engagée. Cette structure va rassembler trois Communautés de communes, la nôtre, celle du Vigan, et celle de Ganges et Sumène. Cela permettra une meilleure visibilité de l'offre touristique sur notre territoire, offrira aux hébergeurs de meilleurs services, notamment pour les réservations par Internet, le tout articulé autour des offres existantes, et des gros projets que sont l'aménagement du cirque de Navacelles et le pôle quatre saisons de l'Aigoual.
Au niveau financier, la création de cette nouvelle Communauté de communes va avoir des répercussions mineures sur les populations. En effet, notre redevance pour le ramassage des ordures ménagères générait un déficit de ce service. Nous allons devoir l'augmenter pour compenser ce déficit. Par contre, les taux d'imposition pour la part intercommunale vont baisser du fait de la fusion, et de la nécessité de les faire correspondre avec ceux de nos voisins. Ainsi ces deux ajustements vont à peu près se compenser mutuellement.

Soyez certains que nous ne perdrons jamais de vue que vous êtes les principaux financeurs des projets que nous mettons en œuvre. Je veux prendre ici l'exemple de la zone d'activité du Mazel. Suite à l'étude réalisée, des investissements colossaux, dus aux normes imposées sur ce type de réalisation, nous étaient imposés. Nous avons donc décidé d'abandonner ce projet qui pourtant nous semblait pertinent. D'autres pistes sont à l'étude pour palier au manque de terrains constructibles pour nos entrepreneurs.

Gageons que cette fusion va donner plus de poids à notre territoire, et va surtout démontrer, si besoin était, que nous sommes capables d'unir nos forces afin de continuer à nous développer malgré la période difficile que nous traversons tous.

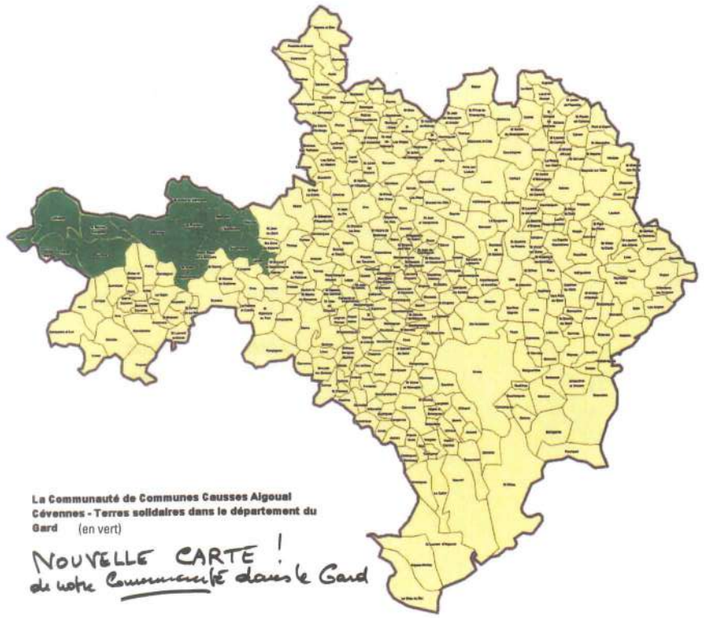

A l'école "Plein Soleil"

L'année scolaire 2012-2013 a été riche en évènements et manifestations diverses à l'école Plein Soleil !

En septembre, l'équipe pédagogique a été modifiée : Mme Anaïs CAMBIAIRE a été nommée à titre définitif et s'occupe de la classe des maternelles les jeudi et vendredi.

Son temps partiel a été complété tout d'abord par Cora BOUTIN jusqu'en mars, puis Lucie RINGENBACH qui termine l'année dans cette classe.

Michaela Fernandez, auxiliaire de vie scolaire, assure toujours l'aide à la scolarisation d'un enfant porteur de handicap.

Le troisième trimestre a amené des modifications dans l'équipe du personnel communal travaillant à l'école. En effet, Marie-Laure Tellier nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée. D'animatrice informatique au début, elle a vu son travail évoluer pour devenir adjoint d'animation auprès des enfants de maternelle. Toute l'équipe enseignante la remercie pour le travail effectué au cours de toutes ces années passées à l'école de Notre Dame de la Rouvière. Elle a été remplacée dans ses fonctions d'adjoint d'animation par Emmanuelle Lelievre et Martine Malzac qui assurent aussi l'encadrement des enfants à la cantine et la garderie. Sabine Léon assure la garderie du matin et l'entretien de l'école entre autre.

Cette année, en l'absence d'élève de CP, la classe des plus jeunes comprend quatorze élèves de maternelle, des tout-petits aux grandes sections.
L'effectif de la classe de CE-CM est de vingt élèves.
Les maires et les directeurs des écoles du canton ont réfléchis ensemble au changement de rythme scolaire proposé par le gouvernement. D'un commun accord, ils ont décidé de repousser cette réforme à la rentrée scolaire 2014.

En 2012-2013, les deux classes ont participé à de nombreux projets :
Les enfants se sont initiés aux nouvelles technologies en alimentant un blog commun aux trois écoles de Pont d'Hérault, Peyregrosse et N.D. de la Rouvière. C'est un moyen de faire connaître aux parents la vie de l'école. La participation au prix littéraire des Incorruptibles a passionné les petits et les grands qui ont découvert des livres de la littérature de jeunesse et ont échangé avec d'autres écoles de la circonscription.

Nous avons pu faire deux sorties au ski et à chaque fois nous avons mesuré les progrès de nos élèves pour glisser sur la neige !

Le carnaval organisé avec l'école de Peyregrosse a animé les rues de Notre-Dame malgré un temps peu clément fin mars et début avril !

Les deux classes ont aussi bénéficié de l'intervention de Michel Langlois du collectif Culture et Territoire rural qui a animé la visite passionnante du moulin de Rieusset. Les enfants ont participé par leurs travaux à l'exposition du 18 mai sur le thème des moulins.

La classe des CE-CM remercie chaleureusement Monique Vacquier, habitante de Valnières, qui a bien voulu nous recevoir dans sa « maison-école » pour nous parler de son enfance et son passé d'écolière.

Les enfants de maternelle ont visité la maison de l'eau aux Plantiers en lien avec celle du moulin de Rieusset. Les petits ont aussi assisté à une projection de courts métrages au cinéma Le Palace du Vigan dans le cadre du dispositif national « école et cinéma ». Ils ont aussi participé au projet académique occitan, qui a clôturé l'année avec une rencontre de toutes les écoles à Alès sur le thème du hérisson et des épouvantails.

La classe de CE-CM a mené un projet d'échange avec les élèves de l'école de Pont d'Hérault autour des livres du prix des incorruptibles et a organisé une classe de découverte commune à Murat-le-Quaire en Auvergne. Le thème était le volcanisme avec au programme des excursions dans la chaîne des Puys, à un lac de cratère, la visite d'un volcan à ciel ouvert et des activités de découverte des villages et du patrimoine auvergna

Nous ne nous ennuyons pas à l'école Plein Soleil !!!

Tous ces projets ont pu être mené à bien grâce au soutien des parents qui accompagnent les sorties ou participent la récolte de fonds pour les financer, et grâce à l'aide de la mairie.

Au nom des enseignants, et pour les enfants, un grand merci à tous !

Florence LAFABRIE,
directrice de
l'école "Plein Soleil"

Association « Cévennes Art et Patrimoine de Notre-Dame-de-la-Rouvière »

Nos activités... nos actions...

Fête de la bière en mars

En collaboration avec l'association « Gym rouviéroise », nous avons tenu 2 stands avec vente de crêpes, sandwichs, hot-dogs et boissons. Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés.

Conférence de Marc Masurovsky 9 juillet 2012

L'historien Franco-Américain Marc Masurovsky, chercheur au « Holocaust Museum » de Washington et auteur du livre « Le festin du Reich » (Fayard, Paris 2006), a donné une conférence à Notre-Dame de la Rouvière. Son exposé fut suivi d'une discussion avec une trentaine de personnes fort intéressées.

Récital chant lyrique

Il a eu lieu en l'église St-Roch à Ardaillers le samedi 20 juillet : Lieve Van den Bossche accompagnait au piano Colettre Richard (soprano) et Monique Van Dormael (alto)... Nous avions un public averti qui a beaucoup apprécié la prestation de Lieve, Colette et Monique.
Nous remercions M. l'Abbé Bisson pour son soutien.

Dans le cadre du FIRA

(Festival de la Randonnée en Cévennes)

En 2012, nous avons organisé 2 randonnées :
une au printemps (avec un repas au col de l'Asclier préparé et servi par Jacques Méjean du Mas de Goutanière commune de St-Martial) et une randonnée à l'automne 2012 avec un repas cuit dans le four à pain de Puech Sigal. Merci à Serge V, Annick et Daniel H, Guy et Christian D pour leur aide si précieuse : sans eux rien n'est possible.

Printemps 2013

Sur le thème de l'agropastoralisme, nous mettons à l'honneur berger et tondeur : nos randonneurs iront donc à la rencontre de Daniel Fesquet et Yves Jeanjean afin d'assister à deux techniques de tonte différentes. Le déjeuner sera servi à base de produits du terroir.

Les chemins

Certaines personnes ont à cœur d'entretenir le patrimoine.
Un grand merci à Gilbert Favantines de Favières qui débroussaille régulièrement le chemin situé entre Favières et Plot de Borie.

Restauration d'un mur

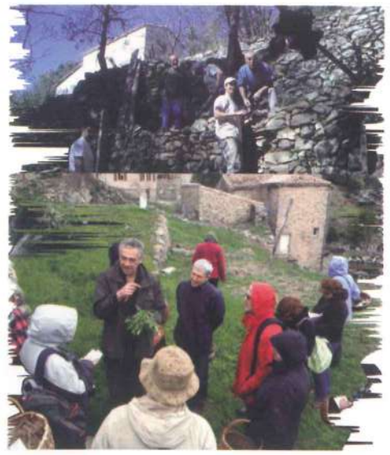

En collaboration avec Yoann et Manu (les employés municipaux) et avec l'aide de Macary, Michel C, Yves J et Daniel H, un mur en pierres de soutènement d'un chemin entre La label et Valnières a été restauré.

Sortie Cueillette de salades sauvages

Samedi 30 mars, un spécialiste des salades sauvages est intervenu pour nous faire découvrir les espèces comestibles de notre région. Vers 17h, nous avons dégusté et échangé autour d'un "mesclun sauvage".
Martine D de Puech Sigal avait dressé les tables pour cette occasion : merci à toi, Martine.
Certaines personnes ont manifesté de désir de renouveler cette sortie afin de continuer à apprendre... ce que nous ferons avec plaisir au printemps prochain.

Projets :

Rechercher, débroussailler et remettre en état un chemin entre Favières et Ardaillers en collaboration avec l'association « Randonnée Evasion » et « l'association des propriétaires » sur Ardaillers.

A vos agendas

Mercredi 17 juillet 2013 : (en début de soirée) : Récital chants lyriques en l'église d'Ardaillers proposé par nos amies Lieve, Colette et Monique.

Samedi 5 octobre 2013 : Rappelez-vous du succès de la soirée FERRAT en octobre 2009 ! Le groupe « NOMADE » reviendra le samedi 5 octobre 2013 pour une soirée « chansons françaises » les chansons du Patrimoine français.
Un hommage sera rendu à la môme PIAF disparue il y a 50 ans.

Au plaisir donc de vous retrouver très prochainement.

« Association Cévennes Art et Patrimoine de Notre-Dame de la Rouvière »
Hameau de Favières
30570 Notre Dame de la Rouvière
Pour tous renseignements : **Brigitte** au **06 23 26 71 25** ou **Martine** au **04 67 82 53 00**
Mail : favieres@cegetel.net

Adhésion 2013 : 10 €uros

***Adhérer** à notre association, **participer à nos actions**, c'est nous **soutenir** et **croire en nos projets**. Merci*

Collectif Culture et Patrimoine

Cultures et Territoire rural

Un collectif a vu le jour l'an passé à Notre-Dame de la Rouvière. Son ambition est de mettre à l'honneur tout ce qui fait la richesse du territoire et de la culture en Cévenne, nature, paysage construit, bâtis, activités, outillages, savoirs, gestes et savoirs-faire.

Des habitants ont ainsi mis en "chantier bénévole" dans la commune l'étude du patrimoine rural, menacé, qui s'érode au fil du temps. C'est une tâche urgente, qui "prendra le temps" de recueillir le témoignage des anciens, d'établir un inventaire du bâti sous toutes ses formes, agricole, domestique, religieux...

Le projet s'appuie sur les archives et les services de la municipalité. Il sollicitera, à l'occasion, les habitants pour des informations ponctuelles, et pourra leur demander de partager leur expérience et leur vécu dans la région.
Il s'agira aussi, avec l'acquis des travaux réalisés, de faire un état périodique des connaissances, de sensibiliser les résidents, adultes et enfants, du village et de ses voisins, et de contribuer à donner du sens au patrimoine de pays : un "bien commun" transmis de génération en génération.

« À l'écoute du patrimoine de pays - les moulins »

Placée cette année sous l'égide des Journées européennes des Moulins et du Festival Nature du Parc national des Cévennes, la première manifestation du collectif a permis de revisiter le moulin à eau, omniprésent mais presque oublié, typique de la petite montagne et hautement symbolique de la vie laborieuse en Cévennes.

En préambule, les 12 et 14 mars, une sortie pédagogique des enfants (les maternelles, et les CE/CM), des parents et les enseignants, Florence Lafabrié et Cora Boutin. Au programme, la visite guidée au mas Rieusset avec Michel du moulin et de son système hydraulique, chaussée, béals et bassin de retenue d'eau. Une découverte étonnante, enrichissante pour tous, permise grâce à l'accord enthousiaste des propriétaires du moulin, Céline et Jean-Marie.

Et les 18 et 19 mai, une rencontre grand public autour de l'exposition originale **"Moulins"** du collectif, et de l'exposition de **"Gardon, l'image"** prêtée par la Maison du grand Site à Russan.

Des contributions nombreuses et variées (objets, photos, témoignages) sont venues des rouviérois et de leurs voisins, avec la participation des associations « CAP » de Notre-Dame et « Val d'Elbès » de Saint-Martial.
Daniel Travier, très pris par l'installation de son musée à Maison rouge, a accepté notre invitation pour aborder l'un de ses sujet de prédilection, "le moulin de montagne en Languedoc-Roussillon". L'enregistrement audio de la conférence rend compte de l'importance qu'il y a aujourd'hui à essayer de valoriser le patrimoine local dans notre village.

La participation à ces animations et les échos encourageants des Rouviérois nous incitent à aller de l'avant. D'autres rencontres culturelles sont envisagées, notamment sur l'élevage et le pastoralisme au sein du territoire. Le collectif est à l'écoute de toutes les personnes qui voudraient en savoir plus, avec la volonté de se mobiliser et d'agir concrètement.

Retrouvez le projet sur le site coopératif du village, avec des documents et des illustrations présentées pendant ces premières rencontres 2013.

Contacts : « **Cultures et Territoire rural** »
☎ **09 64 07 33 24** - nddlr@free.fr
http://nddlr.free.fr/wiki5/wakka.php?wiki=CulturesetTerritoire

Gym rouviéroise

La saison 2012/2013, pour la Gym rouvièroise a commencé sur les chapeaux de roues.

Elle offre un panel d'activité très divers :

- lundi de 10h à 11h, **cours de gym pour les seniors** avec Eliane,
- mardi de 18h45 à 19h45, **cours de gym** avec Eliane,
- mercredi de 18h20 à 19h30, **cours de yogga** avec Alexandra,
- jeudi de 18h30 à 19h30, **cours de zumba et step** avec Fernando.

Mais elle a aussi proposé à tous ceux qui étaient intéressés sur le canton, une ouverture sur d'autres activités comme une journée de shiatsu avec Banester Paul en avril et une journée de stage d'aromathérapie avec Vénus Ticha en mai.

Sportivement vôtre...

Noémie

2012 symbolisait en quelque sorte les noces d'or pour le Comité des fêtes et Notre-Dame de la Rouvière.

Unis par l'esprit de fête depuis 50 ans, se sont plusieurs générations de Rouviéroises et de Rouviérois qui se sont succédés pour animer notre village.

La dernière fête votive a donc été l'occasion de rendre un hommage bien mérité aux personnes qui ont relancé la fête durant l'été 1962 et à tous ceux qui depuis 50 ans, se sont investis pour organiser les manifestations et l'association.

Malgré une météo capricieuse, la fête du mois d'août a été une réussite. Les membres du Comité remercient donc chaleureusement la population qui y a largement contribué, ainsi que les artisans et commerçants de la commune qui ont fait preuve de générosité pour l'organisation de la tombola. La 7ème édition de la Roubière a également été un succès et le feu d'artifice offert par la mairie de toute beauté.

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le **samedi 22 juin** pour **le feu de la Saint Jean**, avec au programme un concours de pétanque « bec à bec » à partir de 16h et le repas tiré du sac durant la soirée. L'autre manifestation à venir est bien sûr la **fête votive 2013** qui se déroulera **le premier week-end d'août**.

En remerciement, le Comité des fêtes invite l'ensemble de la population à un apéritif d'ouverture le vendredi 2 août à partir de 19h.

Horaires d'ouverture

MAIRIE

Lundi et mardi de 14h à 18h.

Jeudi et vendredi de 9h à 13h.

Le 1er samedi de chaque mois de 9h à 11h.

AGENCE POSTALE

Lundi et mardi de 13h30 à 17h.

Jeudi et vendredi de 9h à 12h.

DÉCHETTERIE

Lundi et mardi de 9h à 12h.

Mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30